

---

## DES BÉNÉVOLES DE LA CROIX-ROUGE EN FORMATION AU SERVICE DES URGENCES DE LA CLINIQUE SAINTE ANNE À STRASBOURG

---

### DOSSIER DE PRESSE

CLINIQUE SAINTE ANNE  
CROIX-ROUGE  
URGENCES  
SECOURISME  
FORMATION  
PRÉVENTION  
FONDATION VINCENT DE PAUL

FÉVRIER 2016

#### Contact Attachée de presse

Nathalie CHORNOWICZ, TERRE D'INFO  
Tél. : 03 88 13 25 04 ou 06 83 11 80 77 - nathalie@terredinfo.fr

#### Contact Croix Rouge

Loïc WENDLING  
Directeur Délégation Départementale Bas-Rhin  
Tél. : 06 30 96 93 99  
loic.wendling@croix-rouge.fr

#### Contact Fondation Vincent de Paul

Fanny DOUHAIRE,  
Chargée de mission Communication  
Tél. : 03 88 21 76 96 ou 06 30 95 21 78  
f.douhaire@fvdp.org

croix-rouge française



Groupe Hospitalier  
Saint Vincent

---

## LE PARTENARIAT ENTRE LA CROIX-ROUGE ET LE SERVICE DES URGENCES DE LA CLINIQUE SAINTE ANNE

---

**Pour la deuxième année consécutive, le service des urgences de la Clinique Sainte Anne (Groupe Hospitalier Saint Vincent) accueille, les week-ends, des secouristes bénévoles de la Croix-Rouge du Bas-Rhin pour une découverte en milieu hospitalier.**

Cette formation leur permet de collaborer à la prise en charge globale des patients (somatique et psychologique), de compléter leurs connaissances en termes de matériel et d'hygiène et de mieux appréhender le fonctionnement d'un service d'urgences.



Il s'agit d'un stage d'observation. Les bénévoles peuvent rassurer les patients et les familles, aider à l'installation dans les salles de soins, aider à la mobilisation et au déshabillage des patients en difficulté, participer au brancardage lors des examens et transferts. Ils ne pratiquent aucun acte infirmier.

Les chefs d'intervention de la Croix-Rouge sont quant à eux amenés à travailler avec l'Infirmier Organisateur de l'Accueil de la Clinique.

Très habitués au contact avec le public et respectueux du secret médical, les bénévoles trouvent très vite leur place auprès des patients et de leur entourage dans une fonction d'écoute, de dialogue et d'apaisement.

C'est bien évidemment sur leur temps personnel que les bénévoles viennent se former. Pour chaque période de six mois, un groupe donné de secouristes intervient selon un calendrier incluant tous les week-ends. Chaque secouriste s'inscrit sur 3 à 5 dates, les deux premières dates étant obligatoirement deux jours consécutifs. La journée se déroule de 10h00 à 18h00. Une douzaine de bénévoles a, à ce jour, participé à cette formation. Une césure est prévue d'avril à septembre, forte période d'activité pour la Croix-Rouge qui assure alors des permanences sur les grandes manifestations festives et sportives.

L'immersion totale des bénévoles dans un service d'urgence est pour eux une opportunité rare et propice aux échanges avec les professionnels de santé. Mieux comprendre le fonctionnement d'un service d'urgence est utile pour perfectionner leurs futures prises en charge en tant que secouristes.

Ce partenariat unique en son genre entre une délégation départementale de la Croix-Rouge et un établissement de santé privé à but non lucratif a été mis en place par Loïc Wendling, Directeur départemental de l'urgence et du secourisme du Bas-Rhin, et la direction du Groupe Hospitalier Saint Vincent.

---

## LE SERVICE DES URGENCES DE LA CLINIQUE SAINTE ANNE

---



La clinique Sainte Anne est une clinique historique du Groupe Hospitalier Saint Vincent. **Le service des urgences** a été créé en 2011 au sein de l'établissement, confirmant ainsi sa vocation d'**hôpital principal du nord de l'agglomération strasbourgeoise**.

La Clinique Sainte Anne accueille **de nombreuses spécialités chirurgicales** : chirurgie digestive et bariatrique, gynécologie, chirurgie plastique et réparatrice, urologie, stomatologie, orthopédie, chirurgie vasculaire, chirurgie thyroïdienne, sénologie, endoscopie digestive, ainsi que **des unités de médecine spécialisées** : néphrologie, endocrino-diabétologie, dialyse, hématologie, oncologie). La Clinique est également une maternité de niveau 2 et dispose d'un centre de néonatalogie.



**Le service des urgences** assure environ **16 000 primo passages par an**, au sein d'une clinique dont la file active atteint près de 45 000 entrées par an.

Les équipes médicales et paramédicales assurent une prise en charge adulte et pédiatrique 24h/24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

L'équipe médicale des urgences est composée de **4 médecins urgentistes, d'une équipe d'infirmières** diplômées d'Etat, qualifiées et formées aux spécificités de la prise en charge des patients admis en service d'urgence, et d'une équipe de secrétaires médicales.



Le service comporte **6 boxes** de prise en charge de traumatologie, pédiatrie, sutures, déchocage (urgence vitale) et **5 lits** d'hospitalisation de courte durée (UHCD). Le plateau d'imagerie regroupe 3 salles de radiologie standard, 4 échographes, 1 scanner de 128 coupes et, depuis mai 2015, **une IRM polyvalente** d'une puissance de 1,5 Tesla, à large ouverture de 70 cm pour le confort des patients.

---

## LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

---

La Croix-Rouge est un mouvement humanitaire international. En France, la Croix-Rouge est à la fois une association de **52 000 bénévoles engagés depuis plus de 150 ans** sur de nombreux fronts de la lutte contre les précarités et une entreprise à but non lucratif de services dans les champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de la formation.

La Croix-Rouge française est une association reconnue d'utilité publique qui s'emploie à prévenir et à apaiser toutes les souffrances humaines.

Association de droit privé, elle est auxiliaire des pouvoirs publics et leur apporte son aide dans le respect de ses principes : Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité.

Entité juridique unique, elle déploie ses activités sur l'ensemble du territoire national au travers de ses délégations locales, départementales et régionales. Des agréments nationaux de sécurité civile lui permettent de participer :

- aux opérations de secours,
- aux missions de soutien aux populations sinistrées,
- à l'encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées,
- aux dispositifs prévisionnels de secours.

La direction départementale de l'urgence et du secourisme met en œuvre, dans son département, les orientations de la Croix-Rouge française dans le domaine de l'urgence et du secourisme

---

### Les grands chiffres de la Direction Départementale de l'Urgence et du Secourisme du Bas-Rhin pour l'année 2015

#### Les postes de secours :

436 postes de secours à travers tout le département sont organisés à diverses occasions (concerts, compétitions sportives, Fête de la Musique, Courses de Strasbourg, matchs du Racing Club de Strasbourg...), soit 13 616 heures de bénévolat et 1 672 personnes prises en charge, dont une centaine évacuée vers des centres hospitaliers.

#### La formation :

1 370 personnes (grand public) formées aux gestes qui sauvent, 90 initiateurs et formateurs pour le grand public ou les bénévoles.

#### L'urgence :

- Participation des bénévoles à 3 exercices : l'exercice départemental de la Croix-Rouge, l'exercice d'évacuation des Musées du Palais Rohan à Strasbourg, l'exercice départemental "Accident de bateau sur le Rhin".
- Participation à 2 plans d'urgence : la tempête sur le camp scout "You're up !" et l'accident de TGV à Eckwersheim.
- Participation aux plans d'urgence (représentant 500 heures de bénévolat).

---

## LA FONDATION VINCENT DE PAUL

---

Créée par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg, **la Fondation Vincent de Paul a été reconnue d'utilité publique** par décret du Conseil d'Etat du 26 décembre 2000.

Fondée en 1734 dans l'**esprit de Vincent de Paul** pour le service des pauvres et des malades, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg s'est développée rapidement en Alsace et en Lorraine.

Fidèles à l'esprit de Vincent de Paul, les professionnels de la Fondation mettent toute leur énergie et leurs compétences au service des malades, des personnes âgées, des enfants et des personnes en situation de précarité. **"4 missions au service de l'Homme"**, annonce notre charte.



---

### La Fondation gère des établissements et services dans les secteurs :

- **de la santé** : le Groupe Hospitalier Saint Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques et 550 lits et places en Médecine Chirurgie Obstétrique :  
Clinique Sainte Anne (Strasbourg Robertsau)  
Clinique Sainte Barbe (Strasbourg Gare)  
Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)  
Clinique Saint Luc (Schirmeck),  
d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI - IFAS Saint Vincent à Strasbourg) de 344 étudiants.  
Outre son activité sanitaire, le GHSV gère également 3 EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : deux rattachés aux cliniques de la Toussaint et Saint Luc, et depuis le 1er janvier 2016, la Maison de retraite du Parc à Schirmeck.
- **de l'enfance** (plus de 800 places d'accueil pour des enfants présentant des troubles du comportement et/ou du langage écrit et oral, dans le champ de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse).
- **des personnes âgées** (775 lits et places à travers 7 EHPAD, établissements pour personnes âgées dépendantes et 2 EHPAD intégrés à des cliniques).
- **de la solidarité** (215 lits et places dans des dispositifs de lits halte soins santé, résidence sociale, centre d'accueil des demandeurs d'asile et bureau d'accès au logement).

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs. Les dons perçus : • profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des patients durant l'hospitalisation, séjours de vacances ou cadeaux de Noël, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...

- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

Pour faire un don à la Fondation Vincent de Paul : [www.fvdp.org](http://www.fvdp.org)